



**YACHT CLUB DE CANNES**  
**Port Palm Beach**  
**06400 – CANNES**

**Tél : 04 93 43 05 90**  
**Fax : 04 93 43 28 87**  
**E-Mail : [yccannes@wanadoo.fr](mailto:yccannes@wanadoo.fr)**

## **EXTRA CUP 2005**

### **AVIS DE COURSE**

#### **I/ Dates et lieux :**

**Les 16 et 17 AVRIL 2005, sur le plan d'eau de CANNES en rade Est ou en rade Ouest.**

#### **II/ Organisation :**

**YACHT CLUB DE CANNES et la Flotte des Dragon de Méditerranée.**

#### **III/Règles applicables :**

- **Les RCV 2005 – 2008 et leurs annexes**
- **Les règles de la Classe des DRAGON**
- **Le présent AVIS DE COURSE (Le programme de celui-ci ainsi que les horaires des courses du 2<sup>o</sup> jour pourront être modifiés)**
- **Les Instructions de course qui seront remises aux concurrents lors de leur inscription définitive.**
- **Altérations : Règle 13.30 de l'IDA limitant le poids de l'équipage en course.**

***Conformément à la LOI, les concurrents sont soumis à l'Article IV de l'arrêté du 3 mai 1995, relatif aux manifestations nautiques en mer, ou à tout autre arrêté en vigueur le jour de l'épreuve.***

#### **IV/ Inscriptions :**

**Cette compétition est ouverte à tous les propriétaires et/ou skipper de DRAGON en règle avec leurs Associations Nationales**

**Les Frais de dossier de 45 Euros par bateau seront reçus au secrétariat du YCC, en même temps que la confirmation d'inscription sur formulaire du club, avant ou au plus tard le 16 avril 2005 – 10 h. 00.**

**POUR UNE MEILLEURE ORGANISATION DE L'EPREUVE, IL EST IMPERATIF DE SE PRE-INSCRIRE, EN UTILISANT LE FORMULAIRE (en annexe), QUI DEVRA ETRE RENVOYE A GERARD BLANC, AVANT LE 12 AVRIL 2005 PARE-MAIL OU PAR TELECOPIE A :**

**[gerardblanc@wanadoo.fr](mailto:gerardblanc@wanadoo.fr) ou Fax : 33 (0)4 92 91 52 42**



#### V/ Equipages :

- Les listes d'équipages devront être déposées au secrétariat en même temps que les inscriptions.
- Licence fédérale visée par un médecin obligatoire pour les français.
- Les étrangers devront fournir une attestation en Responsabilité Civile en bonne et due forme.
- Les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

#### VI/ Armements de sécurité :

Outre les matériels obligatoires par la jauge des Dragon, tous les yachts devront impérativement avoir à leur bord la totalité des matériels de sécurité réclamés en Catégorie de navigation côtière ex- 5° catégorie française.

#### VII/ Parcours :

Du type « BANANE », avec ou sans dog-leg au vent, et comprenant 3 bords de remontées au vent, et 2 bords de vent arrière.

#### VIII / Classements et nombre de courses :

Application des RCV 2005-2008 système de points à minima.

- Le nombre maximum de manches sera de 6. Toutes les manches compteront pour le classement final.
- Deux manches sont nécessaires pour valider l'épreuve.

#### IX/ Pénalités :

Limitée à 1 tour (Modification de la règle RCV)

#### X/ Programme et horaires des courses :

- **Grutages** : à partir de vendredi 15 avril 9 heures jusqu'au samedi 16 avril 10h00.  
vendredi 15 avril à partir de 14 heures
- **Accueil** des concurrents au secrétariat et remise des instructions de course, jusqu'au samedi 16 avril 10 h 00 au plus tard.
- **Courses**
  - Samedi 16 avril 2005 : A disposition du Comité de Course à 11 h.30 à terre pour une ou plusieurs manches
  - Dimanche 17 avril 2005 : A disposition du Comité de Course à 10 h.30 à terre. A partir de 18h.30 lecture du palmarès dès que possible après les décisions du jury.

#### XI/ Festivités :

- Samedi : Boisson offerte aux concurrents dès leur retour à terre
- Dimanche : Apéritif de clôture des régates après la lecture des résultats.

#### XII : Publicité :

Epreuve classée en catégorie A du code ISAF sur la publicité

#### XIII/ Texte prioritaire : Seul le Français est officiel